

Train de banlieue: une note de 7 M\$ pour la collectivité

GILLES BÉRUBÉ
gilles.berube@transcontinental.ca

L'établissement d'un train de banlieue entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Montréal coûterait 7 millions de dollars à la collectivité johannaise, dont 2,1 millions à la municipalité, selon une étude préliminaire de l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Saint-Jean demande d'approfondir cette étude.

Le 24 octobre, les élus et les hauts fonctionnaires municipaux ainsi que les députés et leur personnel ont eu droit à une présentation de l'AMT sur la possibilité de mettre en place un service de train de banlieue. Les représentants de l'Agence y ont dévoilé les résultats d'une étude préliminaire sur le projet.

Saint-Jean-sur-Richelieu a le singulier avantage d'avoir deux lignes ferroviaires

sur son territoire, celle du CN et celle du CP, qui se prolonge à l'est sur le réseau de MMA (Montreal, Maine & Atlantic). Deux scénarios ont donc été étudiés. Le premier consiste à prolonger la ligne qui se rend déjà à Candiac. C'est la ligne du CP.

Comme elle traverse à Iberville, elle offre la possibilité d'y établir deux ou même trois gares. L'une serait dans le sud du parc industriel, l'autre à l'entrée du parc industriel, près de la 104, et la troisième à l'intersection du boulevard d'Iberville. À Saint-Jean, les trois gares seraient au centre-ville, au croisement de Séminaire et à celui du boulevard Industriel. Le train passerait par la Rive-Sud et le pont Mercier pour rejoindre la gare Lucien-Lallier, au centre-ville. Elle traverserait l'ouest de l'île de Montréal.

La ligne du CN partirait plutôt du



Pour la Ville, le train entraînerait une hausse budgétaire de 2,1 millions par année.

coin de Jacques-Cartier et Vanier. Le train s'arrêterait aussi à la gare de la rue Frontenac, au boulevard du Séminaire et au boulevard Industriel. Par la suite, il filerait jusqu'au stationnement Chevrier, en bordure de l'autoroute 10. En traversant Longueuil, il irait rejoindre la ligne de Mont-Saint-Hilaire pour traverser à Montréal par le pont Victoria.

DÉPARTS

Dans les deux cas, le service offrirait trois départs le matin et trois retours en fin de journée. Sur la ligne du CP, les trains partiraient d'Iberville à 5h40, 6h40 et 7h15. Il prendrait une heure pour se rendre à Montréal. Ils repartiraient de Montréal à 1h45, 17h15 et 18h20. Sur la ligne du CN, ces heures seraient respectivement de 6h02, 6h42, 7h32, 16h20, 17 heures et 17h35.

L'AMT a ressorti les données d'une étude réalisée en 1999. Elle concluait que la clientèle potentielle s'élevait à 1758 usagers. Depuis, la ville a connu une croissance de population significative.

La ligne de Candiac nécessiterait des investissements de 86,5 millions. En utilisant du matériel roulant usagé pendant cinq ans, celle du CN reviendrait sensiblement au même coût. Les frais d'exploitation seraient de 3,47 millions

sur la ligne du CP et de 4,86 millions sur celle du CN.

Pour obtenir ce service, l'adhésion de Saint-Jean à l'AMT est incontournable, à moins d'assumer la totalité du déficit d'exploitation et au moins 25% des immobilisations. Avec l'AMT, la part du déficit assumé par Saint-Jean oscillerait autour de 1,3 million. À cela s'ajouterait une contribution annuelle de 791 000\$ à l'AMT (1¢ par 100\$ d'évaluation) pour un total d'environ 2,1 millions aux frais des contribuables johannais.

Cependant, les automobilistes johannais paieraient dorénavant des droits de 30\$ par année sur l'immatriculation de leur véhicule (1,68 million) et 3¢ de taxes sur l'essence (3,36 millions) pour un peu plus de 5 millions. En somme, collectivement, le coût s'élèverait à 7 millions. Plus d'un soupçonne que l'effet de la taxe sur l'essence serait nul. Actuellement, cette taxe n'est pas perçue, mais le prix de l'essence est le même à Saint-Jean qu'à Montréal et parfois plus élevé.

Face à ces résultats, le conseil municipal a adopté une résolution demandant d'approfondir les études, dont le coût est évalué à 170 000\$. Dans son budget de 2011, la Ville a réservé une somme de 45 000\$ pour contribuer à l'exercice. ■



Fermeture du pont Gouin

Le ministère des Transports avise les usagers de la route que le pont Gouin sera fermé à la circulation les 14 et 15 novembre, de 9 à 15 heures. Durant cette période, les usagers devront emprunter le pont Félix-Gabriel-Marchand. Cette fermeture est requise pour effectuer des travaux préparatoires en vue de la période hivernale. ■

Mobile inc.
Equipements pour personnes en perte d'autonomie
Une indépendance à votre portée...

VENTE, LOCATION et INSTALLATION
450 359-9191
969, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

**Le soleil est arrivé et avec lui, on se refait une santé.
Passez à l'action Bougez !**

Mobile inc. est là pour vous!
Nous sommes situés au 969, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu (face à la Rôtisserie St-Hubert)

1095, boul. d'Iberville,
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 346-9366

Certificats cadeaux disponibles

Salon
Maxime Lebel
esthétique

NOUVEAU

Extension de cils
Faux cils *Lash it!*
• Pour un temps limité •
Spécial 50\$
TAXES EN SUS

Blanchiment des dents
• Pour un temps limité •
Spécial 99\$
TAXES EN SUS

Prenez rendez-vous!